



## COMPTE RENDU DU Conseil de la communauté Séance du 5 octobre 2016

L'an 2016, le 5 octobre 2016 à 19 heures, le Conseil de la communauté s'est réuni à la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Aubusson, sous la présidence de M. André RENAUX, doyen de l'assemblée.

### ■ ETAIENT PRESENTS .....

COMMUNE	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
<b>Alleyrat</b>	Monsieur Guy BRUNET
<b>Aubusson</b>	Monsieur Mathieu CHARVILLAT Madame Michèle COLLETTE Madame Nicole DECHEZLEPRETRE Monsieur Jean-Louis DELARBRE Monsieur Michel DIAS Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX Madame Mireille LEJUS Madame Brigitte LEROUX Madame Isabelle PISANI Monsieur André RENAUX Madame Martine SEBENNE Monsieur Jean-Claude VACHON
<b>Blessac</b>	Monsieur Serge DURAND (pouvoir Robert Cuisset)
<b>Croze</b>	Monsieur Didier TERNAT
<b>Faux-la-Montagne</b>	Madame Catherine MOULIN
<b>Felletin</b>	Monsieur Philippe COLLIN Madame Renée NICOUX Madame Martine PAUFIQUE-DUBOURG Madame Jeanine PERRUCHET Madame Corinne TERRADE (pouvoir Philippe GILLIER)
<b>Gentioux-Pigerolles</b>	Madame Dominique SIMONEAU Madame Annie WOILLEZ
<b>Gioux</b>	Madame Isabelle GRAND
<b>Moutier-Rozeille</b>	Monsieur Jean-Paul BURJADE
<b>Néoux</b>	Monsieur Jean-François RUINAUD
<b>La Nouaille</b>	Monsieur Jacques GEORGET
<b>Saint-Alpinien</b>	Monsieur Jean-Luc VERONNET
<b>Saint-Amand</b>	Monsieur Jean-Marie LE GUIADER Madame Marie-Françoise VERNA
<b>Saint-Maixant</b>	Monsieur Gérard CHABERT
<b>Saint-Avit-de-Tardes</b>	Madame Pierrette LEGROS

<b>Saint-Frion</b>	Monsieur Christian ARNAUD
<b>Saint-Marc-à-Frongier</b>	Monsieur Michel BACH ( <b>suppléant</b> )
<b>Saint-Marc-à-Loubaud</b>	Monsieur Jean-Luc LEGER
<b>Saint-Pardoux-le-Neuf</b>	Monsieur Gérard AUMEUNIER
<b>Saint-Quentin-la-Chabanne</b>	Monsieur Denis PRIOURET
<b>Saint-Yrieix-la-Montagne</b>	Monsieur Maurice MAGOUTIER
<b>Sainte-Feyre-la-Montagne</b>	Monsieur Claude BIALOUX
<b>Saint-Sulpice-les-Champs</b>	Monsieur Alex SAINTRAPT
<b>Vallièrè</b>	Madame Valérie BERTIN Madame Yvette DESMICHEL
<b>La Villedieu</b>	Monsieur Thierry LETELLIER
<b>La Villetelle</b>	Monsieur Jacques BŒUF

**Absents excusés** : Monsieur Philippe GILLIER donnant procuration à Corinne TERRADE ;  
Monsieur Maurice MAGOUTIER donnant procuration à Monsieur Jean-Luc LEGER ;  
Monsieur Robert CUISSET donnant procuration à Monsieur Serge DURAND.....

**Le président ayant constaté le quorum atteint, il déclare la séance ouverte.**

### **SECRETARE DE SEANCE**

A l'unanimité, Monsieur Mathieu CHARVILLAT est désigné secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

Le président donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

1. Election du président

### **ASSESEURS**

MM. Stéphane DUCOURTIOUX et Jean-Marie LE GUIADER sont désignés assesseurs.

1. Election du président

**Mme Pierrette LEGROS** constate que depuis plusieurs années notre communauté de communes allait droit dans le mur. Un audit sur la gestion et la gouvernance sera également nécessaire afin d'établir la vérité que nous devons à nos administrés.

**M. Gérard CHABERT** demande au président de séance s'il compte organiser un vote sur le report de l'élection. Il indique qu'une jurisprudence constante permet ce report si la sérénité des débats n'est pas suffisante.

**M. Jean-François RUINAUD** précise qu'il ne sera pas candidat à la présidence et remercie ceux qui lui ont demandé. Il pense qu'un exécutif ne doit pas être unanime et que c'est un devoir de s'exprimer en conseil communautaire.

**Mme Michelle COLLETTE** demande si l'élection d'un bureau provisoire est possible.

**M. André RENAUX** estime que c'est une décision qui est entre les mains du futur président.

**M. Jean-Luc LEGER** présente sa candidature. Il souligne les difficultés financières dans lesquelles se trouvent la communauté de communes ainsi que les difficultés ressenties par le personnel. Un nouveau contrat de gouvernance lui semble nécessaire, avec une baisse des indemnités, une assemblée générale annuelle des élus, la création d'un conseil de valorisation comme au Parc. Il s'engage à faire le bilan dans un an, mais cependant il faut un exécutif durable qui s'attachera à renouer le dialogue. Il faut rencontrer les habitants, par secteur géographique. Notre devoir est de redresser les comptes en oubliant les clivages, car notre territoire a un avenir, et des atouts.

Il faudra travailler en collégialité sans pour autant que la responsabilité soit diluée. Il est difficile de fixer les choix car la situation actuelle est encore floue. Un audit devra être organisé, et la vente d'actifs envisagée. Il formule le vœux de ne pas faire peser sur le contribuable les erreurs de gestion commises.

**M. Mathieu CHARVILLAT** remarque que personne n'a répondu à M. Chabert. Que se passe-t'il si on ne vote pas ?

**M. Jean-Luc LEGER** répond qu'il a demandé l'avis de la sous-préfète : le délai qui court est obligatoire, il n'y a pas de report possible, car l'absence de sérénité n'est pas un motif suffisant.

**M. Bernard PRADELLE** se dit surpris de voir que plusieurs membres du bureau se présentent à nouveau.

**Mme Martine SEBENNE** ajoute qu'on se précipite pour voter alors qu'il nous faudrait un bureau neutre, et provisoire. En effet on ne connaît pas exactement l'état de la situation.

**M. RUINAUD** considère que pour sa part, il a travaillé honnêtement au sein du bureau sortant.

**M. Denis PRIOURET** ne souhaite pas que le clivage droite/gauche reprenne des couleurs. Il ne faut pas reporter le vote, sans pour autant exonérer tous les vice-présidents de leurs responsabilités. Il demande que soit formé un bureau réduit et qu'il se mette au travail.

**Mme LEGROS** dit qu'elle n'a pas eu de réponse à sa question : oui ou non allons-nous voter à bulletin secret pour reporter le vote ?

**M. RENAUX** répond qu'il ne voit aucune raison de ne pas procéder au vote.

**M. CHABERT** estime qu'en une semaine, il n'y pas eu de dépôt de plainte, pas de saisine de la CRC, et que le jeu des vice-présidents est de rester dans le noir. Concernant le vote de ce soir, il ajoute que la loi a des dérogations.

**M. Thierry LETELLIER** rappelle que la CRC est déjà saisie.

**M. CHABERT** affirme que c'est à sa demande que le préfet a agi. Pour la plainte, nous nous regrouperons pour le faire si le prochain président ne le fait pas.

**M. CHARVILLAT** pense que le débat est confisqué. On vote à la hâte. Le candidat déclaré a plus d'informations que les autres. Il enjoint ceux qui ont vu leur nom sur une fausse délibération à porter plainte.

**Mme SEBENNE** ré-affirme qu'il faut faire un bureau avec des personnes neutres.

**M. Jean-Claude VACHON** partage la vision de M. PRIOURET et souhaite une période transitoire. On risque d'attendre 3 ou 4 ans une décision juridique. Il faut vite redonner le moral à cette collectivité et revenir dans 6 mois devant le conseil.

**Mme LEGROS** pense que M. VACHON veut être intègre mais que c'est assez naïf.

**M. CHABERT** demande un report du vote de 15 jours.

**M. LEGER** rappelle que c'est le dernier soir du délai légal pour désigner le président et les vice-présidents. Il y a urgence à avoir un exécutif et cela ne va pas être une partie de plaisir. Il maintient sa candidature. Nous reviendrons dans 1 an devant le conseil, car 6 mois c'est trop court. Il fait des propositions pour des choses qui seront décidées en conseil. Il faut se mettre au travail.

**M. PRADELLE** est d'accord pour donner un délai de 6 mois à la nouvelle gouvernance. A l'issue il faudra juger et ré-élire un bureau.

**M. CHARVILLAT** demande une suspension de séance.

**M. RENAUX** prononce une suspension de séance à 19h50 et jusqu'à 20h.

-----  
**M. CHARVILLAT** se présente comme candidat à la présidence. Il dit avoir préparé un réquisitoire de 4 pages qu'il ne lira pas.

Tout le monde peut faire des promesses. Il craint un développement à 2 vitesses sur la comcom. Il considère qu'il n'est pas clivant et capable de dialoguer avec tous sans difficultés. Des arbitrages difficiles sont à faire. Il ne peut pas s'engager sur un plan : il faudra faire pour le mieux. Il veut offrir sa jeunesse, son temps et son intégrité.

Il faut dépasser les clivages traditionnels. Un audit sur les ressources humaines de la comcom est nécessaire, car il y a de la souffrance.

**M. RENAUX** constate que les candidats au poste de président sont M. LEGER et M. CHARVILLAT.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Mathieu CHARVILLAT</b>	17	Dix-sept
<b>Jean-Luc LEGER</b>	26	Vingt-six
<b>Gilles PALLIER</b>	1	Un

**M. LEGER** est élu président.

## 2) FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

**M. LEGER** précise à l'assemblée qu'il faut bien s'occuper de tout, et qu'il ne lui semble pas possible de descendre en-dessous de 8 vice-présidents.

A la demande de M. CHARVILLAT, il détaille sa proposition concernant les domaines de compétences de chaque VP :

1. Finances et ressources humaines
2. Voirie et bâtiments
3. Enfance, jeunesse, santé
4. Gestion des déchets
5. Economie et tourisme
6. Développement durable, rivières, démocratie participative
7. SPANC et habitat
8. Culture, sport et vie associative

**M. CHARVILLAT** pense que cela est cohérent pour le 3. mais pas pour le 6.

**M. LEGER** observe que c'était pourtant l'intitulé exact de la délégation de Thierry LETELLIER, VP sortant.

**M. PRADELLE** demande pour il faudrait faire des copies conformes.

**Mme Renée NICOUX** ne pense pas judicieux d'ajouter les ressources humaines aux finances, car c'est trop lourd. Il faudrait plutôt l'ajouter à la démocratie participative.

**M. LEGER** propose de voter à main levée pour déterminer s'il faut un vote à bulletins secrets. Cela nécessite l'unanimité du conseil.

En l'absence d'unanimité, il est procédé à un vote à bulletins secrets.

**Fixation du nombre de VP à 8 :**

**48 votants :**

**OUI : 30 voix**

**NON : 16**

**NUL : 2**

Le nombre de vice-présidents est fixé à 8.

## 3) ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

**M. CHABERT** quitte la séance à 21h

Election du 1<sup>er</sup> vice-président :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Jean-Louis DELARBRE</b>	16	Seize
<b>Jean-Claude VACHON</b>	1	Un
<b>Marie-Françoise VERNA</b>	22	Vingt-deux

**Mme VERNA** est élue 1<sup>ère</sup> vice-présidente

Le président prononce une suspension de séance de 21h10 à 21h15

Election du 2<sup>ème</sup> vice-président :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Jean-Paul BURJADE</b>	11	Onze
<b>Jean-François RUINAUD</b>	32	Trente-deux

**M. RUINAUD** est élu 2<sup>ème</sup> vice-président.

**M. CHABERT** revient en séance à 21h30

Election du 3<sup>ème</sup> vice-président :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Valérie BERTIN</b>	31	Trente-et-un
<b>Catherine MOULIN</b>	14	Onze

**Mme BERTIN** est élue 3<sup>ème</sup> vice-présidente

Election du 4<sup>ème</sup> vice-président :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Philippe COLLIN</b>	36	Trente-six
<b>Jean-Louis DELARBRE</b>	1	Un
<b>Denis PRIOURET</b>	1	Un

**M. COLLIN** est élu 4<sup>ème</sup> vice-président.

Election du 5<sup>ème</sup> vice-président :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Gilles PALLIER</b>	24	Vingt-quatre
<b>Bernard PRADELLE</b>	22	Vingt-deux

**M. PALLIER** est élu 5<sup>ème</sup> vice-président.

Election du 6<sup>ème</sup> vice-président :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Thierry LETELLIER</b>	16	Seize
<b>Denis PRIOURET</b>	1	Un
<b>Jeanine PERRUCHET</b>	1	Un
<b>Dominique SIMONEAU</b>	26	Vingt-six

**Mme SIMONEAU** est élue 6<sup>ème</sup> vice-présidente.

Election du 7<sup>ème</sup> vice-président :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Claude BIALOUX</b>	29	Vingt-neuf
<b>Pierrette LEGROS</b>	16	Seize

**M. Claude BIALOUX** est élu 7<sup>ème</sup> vice-président.

Election du 8<sup>ème</sup> vice-président :

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Dans l'ordre alphabétique	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Mathieu CHARVILLAT</b>	23	Vingt-trois
<b>Stéphane DUCOURTIOUX</b>	1	Un
<b>Isabelle GRAND</b>	17	Dix-sept
<b>Denis PRIOURET</b>	2	Deux

**M. Mathieu CHARVILLAT** est élu 8<sup>ème</sup> vice-président.

**M. Jean-Luc LEGER** précise que le bureau communautaire est composé du président et des 8 vice-présidents élus ce soir.

La séance est levée à 23h10.